



UNION NATIONALE DES OFFICIERS DE RÉSERVE  
ET DES ORGANISATIONS DE RÉSERVISTES  
Reconnue d'utilité publique par le décret du 24 février 1967

## « 1922-2022, 100 ans d'engagement pour la France »

Discours de clôture de la journée du centenaire de l'UNOR  
17 novembre 2022 – École militaire (Paris)

Par le lieutenant-colonel (R) Philippe Ribatto,  
président national de l'Union nationale des officiers de réserve  
et des organisations de réservistes (UNOR)

*Seul le prononcé fait foi*

Cette journée a été marquante à bien des moments, des questions ont été abordées, soulevées, prêtes à être reprises.

Ces questions en attente de réponse montrent que la flamme qui nous anime depuis un siècle, est toujours aussi vive, même si elle a pris d'autres formes.

1922-2022 : 100 ans de soutien à nos armées, dans la lignée de notre fondateur ; nous agissons aujourd'hui avec une vision pour un nouveau siècle d'engagements. Certainement cet événement s'adresse à nos adhérents, nos sympathisants, mais plus largement A TOUS LES CITOYENS. Si nous faiblissons, d'autres Français s'empresseront d'observer le rétrécissement de notre influence naturelle, de notre devise

« Un esprit d'Engagement, des actes pour Servir »

Nous mettons en avant nos valeurs, dans un moment où nous vivons pleinement une crise sécuritaire. Nous sommes dans l'urgence d'un sursaut collectif, d'une mobilisation plus intégrale pour se renforcer collectivement face aux défis historiques, comme l'a rappelé le Chef des armées, dans son déplacement au port militaire de Toulon, la semaine dernière.

Actuellement l'apport des militaires de réserve consiste notamment à :

- un renfort temporaire aux forces armées pour la protection du territoire national (Sentinelle, Vigipirate, Résilience) et les opérations conduites à l'extérieur,
- un service quotidien des unités (patrouille de surveillance, dispositifs de recherche, missions de sécurité publique ou d'action contre la délinquance...),
- des populations sinistrées à l'occasion de catastrophes naturelles, accidentelles ou provoquées,
- une expertise dans des domaines où l'armée connaît des besoins ponctuels.

En 2021, la Commission de la Défense nationale et des Forces armées de l'Assemblée nationale a auditionné 37 personnalités ou associations dont l'UNOR afin de présenter 53 propositions dans son Rapport d'information. Je partage avec vous les éléments forts de leur conclusion, car les rapporteurs l'affirment : « il ne suffit pas de réunir des volontaires pour constituer une réserve. Cette notion devrait être resserrée autour de dispositifs caractérisés par :

- une identité, manifestée par une permanence dans le temps et une tenue distinctive
- une formation ou un cadre, gage de transmission des compétences, qu'elles soient techniques ou relationnelles
- une animation, qui permet de maintenir la motivation des réservistes et d'entretenir un esprit de corps dans la durée
- une doctrine d'emploi claire, qui précise dans quelles circonstances et pour quelles missions la réserve est employée, en évitant les écueils que sont les conflits d'intérêts, les effets d'aubaine, la semi-professionnalisation et l'éviction des emplois permanents
- un cadre juridique, qui protège les volontaires mais aussi les professionnels auprès desquels ils évoluent
- un contrôle rigoureux, qui prévient les dérives.

Cela étant précisé, ils recommandent d'assurer un financement stable et régulier aux réserves qui offrent :

- 1.- un recrutement ouvert, qui se manifeste par la diversité sociodémographique des membres de la réserve, au nom de la cohésion nationale et de la transmission de savoir-faire utiles à la collectivité ;
- 2.- une capacité avérée à contribuer à la résilience de la Nation en cas de crise majeure sur le territoire national ».

En cette année centenaire, nous appelons à la concrétisation de ces propositions parlementaires, dans une application législative et réglementaire, dès que possible.

Un récent sondage Odoxa Backbone indique que pour 76% des personnes interrogées, l'idée du patriotisme a encore un sens aujourd'hui. Avec 86% de bonnes opinions, la popularité de l'armée demeure intacte et majoritaire, quelle que soit la tranche d'âge ou l'appartenance politique. Sans nul doute la guerre en Ukraine est venue renforcer l'attachement des Français à leur armée. Elle est souvent perçue comme une protection indispensable des populations, à laquelle il faut donner des moyens, même en période économiquement difficile.

Parce que nous sommes favorables à la reconstitution de la cohérence entre les moyens et les missions, l'UNOR s'inscrit dans une réflexion constructive pour la réserve de demain et fera des propositions sur

- la formation,
- et l'entraînement,
- le plan de carrière,
- la prévoyance,
- les nouveaux défis de la cyberdéfense,
- de nouveaux emplois dans les missions des armées.

Souvenons-nous du cadre du Service national, qui pouvait apparaitre comme un impôt, où chacun apprenait à défendre l'autre.

Nos participations sont intenses et nos idées souvent reprises. Solidement appuyée sur son passé, mais non moins résolument tournée vers l'avenir, l'UNOR continuera, pour longtemps encore, à rassembler des militaires de réserve qui sauront bien faire comprendre que notre passé constitue les racines du futur de l'Union.

Très prochainement, l'UNOR sera au cœur du dispositif, afin de travailler à la définition des contours de la nouvelle politique des réserves, dans le cadre de l'augmentation de ses effectifs, et de toute évidence, rien ne saurait être fait sans un nouvel ensemble de lois accompagnant de nouvelles propositions

M. le Ministre Sébastien Le Cornu est l'un des membres de l'UNOR, adhérent de longue date à l'Association des Officiers de réserve du département de l'Eure et Loire.

Sa présence était prévue de longue date, mais l'urgence de la politique de défense, ne lui a pas permis d'être parmi nous, aujourd'hui.

Il m'a chargé de vous lire sa lettre de soutien à notre centenaire.